LES ATELIERS

UNIVERSITÉ LAVAL

Résidence de création

pour la relève 2022

Date limite : 27 février 2022

Les Ateliers BSP est fier d'annoncer l'ouverture du prix *Résidence de Création pour la relève 2022*. Ce tout nouveau concours s'adresse aux étudiant.e.s inscrit.e.s aux 1er et 2ème cycles universitaires au programme d'Arts visuels et médiatiques de l'Université Laval et dont la pratique est liée aux enjeux mis de l'avant par notre centre d'artistes : le territoire et le patrimoine.

Situé entre les murs d'un ancien couvent, à proximité du fleuve et des montagnes, l'organisme est le premier et seul centre d'artistes de la région. En réunissant sous le même toit des artistes de différentes disciplines, jeunes et moins jeunes, émergent.e.s aussi bien qu'établi.e.s, du Québec ou d'ailleurs, le centre se fait à la fois espace de production, d'expérimentation, de perfectionnement et de transmission des savoirs.

Les étudiant.e.s de 1er cycle ayant accumulé un minimum de 45 crédits ainsi que les étudiant.e.s de 2ème cycle sont invité.e.s à envoyer leur candidature d'ici le 27 février, et ce, pour toutes disciplines confondues.

Le lauréat ou la lauréate sélectionné.e par le jury des Ateliers BSP se verra mériter une résidence de création d'une durée d'un mois dans notre atelier collectif, hébergement inclus, en plus d'avoir accès gratuitement à tout le matériel en location.

La professionnalisation des jeunes acteur.trice.s du milieu des arts étant au coeur de la mission des Ateliers, nous sommes heureux d'offrir une opportunité de création unique aux artistes de la relève.

Date de tombée : 27 février 2022
Dates de la résidence : 2 au 30 mai 2022
OU du 10 octobre au 10 novembre 2022
Formulaire et conditions de participation :
lesateliersbsp.com/residence-de-creation-pour-la-releve
Informations : Annabelle Brazeau, info@lesateliersbsp.com

LES ATELIERS

Résidence de création

pour la relève 2022

Date limite : 27 février 2022

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Être étudiant.e inscrit.e au programme d'Arts visuels et médiatiques de l'Université Laval pour l'année scolaire 2021-2022 au baccalauréat et avoir complété un minimum de 45 crédits ou à la maîtrise.

LA RÉSIDENCE DE CRÉATION INCLUT :

- Un accès à l'atelier collectif des Ateliers BSP (valeur de 250$ +tx) du 2 au 30 mai 2022 OU du 10 octobre au 10 novembre 2022 ;
- Un accès gratuit au matériel d'emprunt des Ateliers BSP (www.lesateliersbsp.com/équipements) (valeur de 160$ +tx) ;
- Un hébergement pour la durée de la résidence à l'Auberge des Balcons (valeur de 1400$ +tx) (https://aubergedesbalcons.com/) ;
- Présentation du travail conçu dans le cadre de la résidence lors de l'exposition mensuelle *Rétrospective* au Carrefour culturel Paul-Médéric ;
- Un abonnement d'un an comme Membre Professionnel.le des Ateliers BSP (valeur de 30$) ;
- Diffusion et promotion du travail de l'artiste par l'équipe de communication.

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Le formulaire d'inscription complété et numérisé au format PDF nommé prénom_nom_formulaire ;
- Un relevé de notes de l'étudiant.e, en PDF, attestant le nombre de crédits accumulés, nommé prénom_nom_relevé ;
- Un document au format PDF nommé prénom_nom_intention comprenant :
  - texte de démarche artistique de l'artiste et courte biographie (1 page maximum) ;
  - description du projet de résidence (intention de création, lien avec la mission du centre d'artistes, importance du projet dans la démarche personnelle, besoins techniques, etc.) (2 pages maximum) ;
  - 5 à 15 images avec la fiche descriptive des œuvres (titre, année, médium et dimensions) sous chaque image. Au besoin, une documentation vidéo ou sonore peut-être envoyée via des liens Vimeo ou Youtube.

Résidence de création

pour la relève 2022

Date limite : 27 février 2022

LES ATELIERS

Formulaire d'inscription

Identification de l'étudiant :

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Site Web (facultatif) : _____

Advenant que ma candidature soit sélectionnée par le jury, j'autorise les Ateliers BSP à exposer mon travail lors de l'exposition *Rétrospective* ainsi qu'à diffuser à des fins promotionnelles et évènementielles des images de celui-ci. Dans le cas où l'œuvre requière une installation complexe, j'exécuterai l'installation de façon autonome lors du montage et du démontage de l'exposition. Je m'engage à respecter le code de vie ainsi que le règlement de régie interne des Ateliers pendant l'ensemble de ma résidence. Les dépenses reliées au transport sont à mes frais. Je comprends que ma participation à cette résidence nécessite mon implication à temps plein, et ce, pour toute la durée de celle-ci.

J'ai lu et accepté les conditions de participation du Prix Résidence de création pour la relève 2022 :

Signature: _____ Date: _____

Veuillez-nous faire parvenir votre dossier par courriel au plus tard le 27 février 2022.

Objet du courriel : Résidence de création relève 2022

Envoyer le tout à
Annabelle Brazeau, info@lesateliersbsp.com